



816, rue Principale, Saint-Herménégilde (Québec), J0B 2W0  
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924  
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

Extrait du procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Saint-Herménégilde, tenue au Centre communautaire, au 776, rue Principale, le 8 septembre 2025, à 19 h 00, présidé par monsieur le Maire, Steve Lanciaux, à laquelle assistaient les conseillers :

M. Robin Cotnoir  
Mme Marie-Soleil Poulin  
M. Jean-Claude Daoust  
M. Simon Normandin  
M. Mario St-Pierre

Et madame la directrice générale et greffière-trésorière Jeanne Bergeron.

**2025-09-08-10.05 DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE**

**ATTENDU QUE** l'article 29.15 de la Charte de la langue française stipule que tout organisme de l'Administration auquel s'applique la politique linguistique de l'État doit adopter une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas où le permettent les dispositions de la section I de ladite Charte;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Herménégilde est un organisme de l'Administration visé et que l'organisation doit se conformer à la disposition;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Jean-Claude Daoust, **APPUYÉ** par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité des membres présents :

- **D'INFORMER** le ministère de la Langue française que la Municipalité de Saint-Herménégilde utilise exclusivement le français dans toutes ses communications.
- **QUE** la présente résolution tienne lieu de directive en vertu de l'article 29.15 de la Charte de la langue française.
- **QUE** la présente résolution soit transmise au ministère de la Langue française, diffusée sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Herménégilde et envoyée par courriel à tous les employés de l'organisation dans les meilleurs délais.

Adoptée.

*Copie certifiée conforme sous réserve des approbations*

*Ce 9 septembre 2025*

*Municipalité de Saint-Herménégilde*

*Par :*

  
Directrice générale et greffière-trésorière